



PREFET DE LA SEINE-MARITIME



Préfecture

Direction des relations
avec les collectivités locales

B.I.C.L

Section Contrôle de légalité
Administration générale

Affaire suivie par philippe.verdier
Tél : 02.32.76.50.36
Fax : 02.32.76.54.59

Mél : philippe.verdier@seine-maritime.gouv.fr

Rouen, le 13 septembre 2012



Le Préfet
de la région Haute-Normandie
Préfet de la Seine-Maritime

à

Monsieur le Maire
de Rouen

Objet : désaffectation de huit appartements, anciens logements de fonction de l'école élémentaire Guillaume Lion, située 25 rue des Augustins et de l'ancien logement de fonction de l'école élémentaire Théodore Bachelet, située 9 B rue du Vert Buisson à Rouen.

Par courrier du 1er août 2012, vous me demandez, conformément à la circulaire interministérielle du 25 août 1995, mon avis sur la désaffectation :

- de huit appartements, anciens logements de fonction de l'école élémentaire Guillaume Lion, située 25 rue des Augustins,

- de l'ancien logement de fonction de l'école élémentaire Théodore Bachelet, située 9 B , rue du Vert Buisson.

Je vous informe qu'après consultation de Monsieur le Directeur des Services Départementaux de l'Education Nationale de Seine-Maritime, j'ai décidé de donner un avis favorable à ces désaffectations sous réserve de la compatibilité de la nouvelle affectation avec l'activité scolaire. En outre, les entrées de ces logements devront être parfaitement indépendantes de celles de ces écoles.

Le préfet,

POUR LE PREFET ET PAR DÉLEGATION,
Secrétaire Général

Thierry HEGAY



HLB

DPB

X DUH

PREFÈTE DE LA SEINE-MARITIME

Direction des relations
avec les collectivités locales
et des élections

Bureau de l'intercommunalité
et du contrôle de légalité

Affaire suivie par philippe.verdier
Tél : 02.32.76.50.36
Fax : 02.32.76.54.59

Mél : philippe.verdier@seine-maritime.gouv.fr

Rouen, le

16 MARS 2016

La préfète de la Normandie
préfète de la Seine-Maritime

à

Monsieur le maire de Rouen
Direction du Patrimoine Bâti

19 MARS 2016

N°..... 100

Objet : Désaffectation d'un logement de fonction de l'école maternelle Graindor.

Par courrier du 19 janvier 2016, vous avez sollicité mon avis sur la possibilité de désaffecter l'ancien logement de fonction de l'école maternelle Graindor, sis 1 rue du Général Giraud.

Je vous informe, qu'après consultation des services départementaux de l'éducation nationale, je ne m'oppose pas à ce projet, sous réserve de la compatibilité de la nouvelle affectation de l'immeuble avec l'enseignement scolaire et de l'existence d'une entrée parfaitement séparée de celle de l'école.

Vous demanderez à votre conseil municipal de se prononcer sur le déclassement du domaine public scolaire de cet immeuble après avoir requis l'avis du service des Domaines.

La préfète,

Pour la Préfète et par délégation,
le Secrétaire Général

Ivan CORDIER



- DDPA

X DUH

PREFÈTE DE LA SEINE-MARITIME

Direction des relations
avec les collectivités locales
et des élections

Bureau de l'intercommunalité
et du contrôle de légalité

Affaire suivie par philippe.verdier
Tél : 02.32.76.50.36
Fax : 02.32.76.54.59

Mail : philippe.verdier@seine-maritime.gouv.fr

Rouen, le

16 MARS 2016

La préfète de la Normandie
préfète de la Seine-Maritime

à

Monsieur le maire de Rouen
Direction du Patrimoine Bâti

Objet : Désaffectation des logements de fonction de l'école élémentaire "Les sapins".

Par courrier du 19 janvier 2016, vous avez sollicité mon avis sur la possibilité de désaffecter les anciens logements de fonction de l'école élémentaire des Sapins 2 et 4, sis rue du Docteur Seguin.

Je vous informe, qu'après consultation des services départementaux de l'éducation nationale, je ne m'oppose pas à ce projet, sous réserve de la compatibilité de la nouvelle affectation de l'immeuble avec l'enseignement scolaire et de l'existence d'une entrée parfaitement séparée de celle de l'école.

Vous demanderez à votre conseil municipal de se prononcer sur le déclassement du domaine public scolaire de cet immeuble après avoir requis l'avis du service des Domaines.

La préfète,

Pour la Préfète et par délégation,
le Secrétaire Général

Yvan CORDIER